

Pour la satisfaction des Aînés

Pully Aujourd'hui, la population pulliérane compte 22.6% de personnes de plus de 65 ans. Un diagnostic visant à déterminer de manière précise les besoins et préoccupations des Aînés va être établi.

Après avoir lancé une analyse préliminaire sur le sujet en juin 2011, ceci en collaboration avec Pro Senectute Vaud, la Municipalité a réalisé qu'une démarche plus

Pully Nord, avec les Daillettes, Rosiaz, Chantemerle, Alpes et Boverattes, sera diagnostiqué en premier.

empirique serait nécessaire. L'idée étant de faire face à de nombreux besoins, allant de simples bancs à des lieux de rencontres, en passant par des salles disponibles, des activités organisées et autres parcs pour sorties. Ceci sur un territoire qui ne représente pas les mêmes demandes, que l'on vive à Chailly ou au centre ville. Les deux pôles étant éloignés et représentant des attachements différents pour leurs habitants. Aussi, la démarche portera sur le périmètre de Pully Nord. Cette étude préliminaire devait

répondre à un postulat déposé au Conseil communal à la fin de l'année 2010 par Mme Panizzon.

Autorités acquises

Tout vient à point à qui sait attendre, dit le proverbe. Ici, la demande concorde avec la volonté de la Municipalité de développer sa politique envers les Aînés dans son programme de législature. Cette concordance de volonté a débouché sur la décision d'établir un véritable diagnostic communautaire relatif à la qualité de vie des Aînés. Ses buts devront déterminer des pistes d'action, créer des liens sociaux entre les Aînés et les acteurs sociaux, améliorer la qualité de vie de ces personnes et renforcer les liens intergénérationnels et interculturels. L'étude portera aussi sur la mise en place d'une permanence de contact et d'information, de groupes de rencontres, de repas à partager. Des groupes d'habitants y seront associés, l'idée étant aussi de permettre aux Aînés de profi-



Les Boverattes font partie du plan d'étude pour améliorer le confort des Aînés. GR

ter d'une synergie entre tous pour améliorer leur temps disponible.

Le coût

La réalisation et la gestion de ce projet, ainsi que le suivi du mandat seront effectués par le chef de service des affaires sociales. Le coût global a été estimé à 122'580 francs, dont il faut déduire une sub-

vention fédérale de 21'000 francs, et une autre, de l'Etat, pour 20'316 francs. Les 81'000 francs restants seront financés par la ville de Pully, qui dispose à cet effet d'un fonds social communal extrabudgétaire, le fonds Jourdan. Ce diagnostic démarre dès la mi-mars.

Nina Brissot